

SAVIED les composteurs sont disponibles

LES COMPOSTEURS

sont disponibles !

Téléchargez votre bon de commande sur
www.siaved.fr



Nos Modèles

★ **Composteurs 400l** -15€ TTC*
pour les jardins de moins de 400m²

★ **Composteurs 600l** -18€ TTC*
pour les jardins de 400 à 1000m²

*Composteurs en bois, PEFC traité Autoclave 4
NF environnement, MADE IN FRANCE

Dans les 6 semaines suivant votre demande, vous pourrez retirer votre composteur lors d'un temps d'échange et d'information**. Pour tout composteur acheté, un bio-seau sera offert pour transporter vos déchets alimentaires au composteur!

**Pas de livraison à domicile

dessous.

Mission locale jeunes

http://hasnon.fr/wp-content/uploads/2020/02/mission-locale_0001.jpg



LA MISSION LOCALE JEUNES DU VALENCIENNOIS

**Vous avez entre 16 et 25 ans,
diplômés ou pas
vous désirez construire
votre parcours vers l'Emploi**

**La Mission Locale
accueille, oriente, accompagne
dans leur globalité
tous les Jeunes
vers l'Emploi et l'Autonomie**

Venez nous rencontrer à notre PERMANENCE

VILLE D'HASNON 
capitale mondiale de La Flechette

En Mairie

Mardi 11 Février

Mardi 10 Mars

de 9h00 à 12h00



MISSION LOCALE ● JEUNES DU VALENCIENNOIS

ANTENNE DE SAINT AMAND LES EAUX

51, rue Thiers

Tél : 03 27 38 04 70 - saint-amand@mljv.fr

[www.missionlocale-jeunes-du-](http://www.missionlocale-jeunes-du-valenciennois.com/)

[valenciennois.com/](http://www.missionlocale-jeunes-du-valenciennois.com/)

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-

dessous.

Inscription école du Centre

Les inscriptions à l'école Prouvoyeur pour la rentrée scolaire 2020/2021 débuteront à partir du 2 mars 2020, uniquement sur RDV auprès de Mme Mequignon.

09 65 32 68 57

ecoleducentre59178@gmail.com

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.

Zéro déchet



DÉFI FAMILLE ZÉRO DÉCHET

Le SIAVED recherche 45 familles pour réduire leurs déchets !

Inscrivez-vous **jusqu'au 13 mars**,
plus d'informations sur www.siaved.fr
contact : defizerodechet@siaved.fr

N° Vert 0 800 775 537

Relevez le défi !



Conception et réalisation : service communication / SIAVED - crédits illustration : Adobe stock



www.siaved.fr

N° Vert 0 800 775 537

DÉFI FAMILLE ZÉRO DÉCHET

Formulaire d'inscription

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Commune _____ Code postal _____
Téléphone _____ Mail _____

Type d'habitation _____
 Maison Appartement Autre:

Composition du foyer Nombre d'adultes _____
Nombre d'enfants (préciser l'âge) _____

Estimez-vous déjà agir sur la réduction de vos déchets?
 Pas du tout Un peu Normalement Beaucoup

Si oui, comment? _____

En vue de programmer différents ateliers, merci d'indiquer vos disponibilités


En semaine De ... h à ... h Le week-end De ... h à ... h

Inscrivez-vous jusqu'au 13 mars

Merci de retourner le formulaire à l'adresse mail : defizerodechet@siaved.fr



www.siaved.fr

 N° Vert 0 800 775 537

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-

dessous.

Opération poules régionales 2020



Adoptez deux poules et réduisez vos déchets !

Informations au : 0 800 775 537
ou par mail :
prevention@siaved.fr

**Opération réservée aux personnes
n'ayant pas encore bénéficié de l'offre**

Vous habitez sur
le territoire de
La Porte du Hainaut ?



Poule d'

HERGNIES



Poule

**COUCOU DES
FLANDRES**



Poule de

BOURBOURG



Poule d'

ESTAIREs



Le SIAVED, Syndicat Inter-Arrondissement pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets, propose à 500 foyers volontaires de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut d'adopter 2 poules de races locales pour réduire leurs déchets.

Le SIAVED et le Centre Régional des Ressources Génétiques s'associent pour mettre en valeur les poules de nos régions. Notre région possède en effet le **patrimoine avicole le plus riche de France** : Coucou des Flandres, Poule d'Estaires, Poule d'Hergnies ou Poule de Bourbourg... Comme beaucoup de races locales, leurs effectifs sont très faibles, et pourtant, chacune de ces espèces possède des qualités appréciées, souvent méconnues. En adoptant deux poules, vous participez à la sauvegarde de ces espèces tout en agissant pour l'environnement : **Une poule peut picorer jusque 150kg de déchets** de cuisine et de jardin par an, en complément d'une alimentation au grain !

Les différentes races seront attribuées en fonction **des effectifs de chaque race.**

Une participation de 5 euros par foyer (pour les 2 poules) vous sera demandée pour la réservation de vos poules. Attention, le nombre de foyers qui pourront bénéficier de l'opération est limité à 500.

Plus d'information au  **N° Vert 0 800 775 537** (numéro gratuit)

ou par mail : **prevention@siaved.fr**

- o Renvoyez le bulletin ci-dessous **avant le vendredi 3 avril 2020.**
- o Assistez à l'une des réunions d'information sur les spécificités des races régionales et les conseils d'élevage des poules soit le **jeudi 2 avril 2020 à 18h30** à Raismes soit le **vendredi 3 avril 2020 à 18h30** à Douchy-les-Mines.
- o La remise des poules se déroulera mi-mai 2020 (Pas de livraison à domicile). Un courrier d'invitation vous sera envoyé.
- o Une charte d'engagement devra être signée et rendue le jour de la remise des poules.



Bon de commande

Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* :

Commune* (cf. liste au recto) :

Téléphone* : Mobile :

Adresse mail :

Superficie du jardin en m²* :

Possédez-vous déjà des poules? oui non

Vous souhaitez une race de poule en particulier, merci d'indiquer votre ordre de préférence :

Hergnies : choix n°..... Coucou des Flandres : choix n°.....

Bourbourg : choix n°..... Estaires : choix n°.....

Vous souhaitez : 2 poules de même race 2 poules de races différentes

Je participerai à l'une des réunions : le 2 avril 2020 à Raismes
 le 3 avril 2020 à Douchy-les-Mines

Je ne participerai pas à une réunion d'information

Fait à, le /..... /.....

Signature* :

Merci de fournir les pièces suivantes :
- une photocopie de votre pièce d'identité
- un justificatif de domicile
- le bulletin et le règlement de 5€ par **chèque** à l'ordre du Trésor Public à renvoyer au :

**Service Prévention,
Opération Poules Régionales,
SIAVED - 5 route de Louches,
59282 DOUCHY-LES-MINES**

* Champs obligatoires

dessous.

Concours photos

CONCOURS PHOTO

Du 1^{er} février au 31 mars 2020 (minuit)



"REGARDS SUR NOS ZONES HUMIDES"

Dans le cadre de ses actions liées aux zones humides et au label Ramsar, le Parc naturel régional organise un concours photo sur le thème des milieux humides. Votre regard nous intéresse : **envoyez-nous vos photos pour mettre en lumière le territoire !**



Qui peut participer ?

Tout public

Le but du concours ?

Prendre une photo d'un lieu, d'une espèce végétale, animale sur le territoire du Parc qui selon vous évoque les zones humides. La photographie peut avoir été prise à tout moment. Ressortez vos archives !



Combien de photos ?



Chaque participant pourra présenter au maximum 4 photographies (une par catégorie).

Quelle format de photo ?



Format numérique – JPEG-300dpi – 4500 pixels pour le plus grand côté.

Comment envoyer sa photo ?



Par mail à m.bouret@pnr-scarpe-escaut.fr accompagnée du bulletin de participation complété et signé (au verso du flyer ou disponible en pdf sur le site du Parc).



A gagner :

- 1^{er} prix : un équipement multimédia
- 2^e prix : un tirage photo pro 50x70 cm monté sur support Dibond (photo de votre choix)
- 3^e prix : un panier de produits du terroir

Règlement du concours sur

www.pnr-scarpe-escaut.fr
(à partir du 15 janvier)

Contact : Mathilde Bouret,
tél. : 03 27 19 19 70



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut

Bulletin de participation

(à joindre aux photos, complété et signé)

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville

Tél. : Email.....

Participez à une ou plusieurs catégories mais n'envoyez qu'une seule photo par catégorie et légendez vos photos !

Catégorie «Paysages»

légende / lieu :

Catégorie «Faune»

légende / lieu :

Catégorie «Flore»

légende / lieu :

Catégorie «Relation Homme-nature»

légende / lieu :

Je soussigné (e), (prénom, nom)

..... certifie avoir pris connaissance des conditions de participation du règlement du concours photos « **Regards sur nos zones humides** » *

Fait le, à

Signature

*La participation à ce concours implique l'acceptation du règlement. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature

Merci de votre participation !



Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-

Campagne de sensibilisation de la Croix rouge



A l'attention de Monsieur Yannick NISON
Maire de Hasnon
10 rue Henri Durre
59178 Hasnon

Paris, le vendredi 22 novembre 2019

Objet : Déclaration d'intention de mener une campagne de sensibilisation et de recherche de soutiens réguliers auprès du grand public en porte-à-porte pour le compte de la Croix-Rouge Française

Monsieur le Maire,

Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts de la détresse. Auxiliaire des pouvoirs publics, elle a pour objectif de venir en aide à toutes les personnes en difficulté. En tant qu'association de proximité, la Croix-Rouge française est implantée localement sur l'ensemble du territoire pour répondre efficacement aux besoins. Ainsi, ce sont plus de 58 000 bénévoles qui s'investissent jour après jour au plus proche de la population française.

Pour pouvoir continuer à agir, la Croix-Rouge Française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

C'est pour cette raison que nous déclarons, en vertu de la loi du 7 août 1991 (art 3 alinéa 1), notre intention d'entreprendre une **campagne de sensibilisation auprès du grand public à Hasnon du 02 décembre 2019 au 28 décembre 2019, à raison de 5 jours maximum sur cette période**. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de la Croix-Rouge française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Notre équipe pourra intervenir aux horaires prévus à cet effet, entre 10h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 10h00 à 18h00 le samedi.

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française. Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques, et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique.

Afin de faciliter le déroulement de cette campagne, nous vous serions reconnaissants de transmettre cette lettre aux autorités compétentes sur le terrain, en particulier aux services de police et d'informer vos administrés au moyen de votre bulletin municipal, site internet ou panneaux lumineux. Pour cela, je reste à votre disposition pour vous faire parvenir si besoin un kit de communication (affiche, communiqué de presse, infographie pour les réseaux sociaux).

Je vous remercie du soutien que vous apportez à la Croix-Rouge française et vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur NISON, mes sincères salutations.

Lucile BOULENGUER
Chargée de développement des ressources
pour la Croix-Rouge française
Direction de la communication et du développement des ressources
Tél : 01 76 41 01 30
relations.collectivites@croix-rouge.fr
Plus d'informations sur soutenir.croix-rouge.fr/face-a-face

dessous.

Info C.P.A.M.

A partir du 2 décembre, la Cpm du Hainaut met en place le dispositif *Mes Remboursements simplifiés* qui vous permet d'être remboursé des frais d'utilisation de votre véhicule personnel ou des transports en commun.

Vous vous êtes rendu(e) chez un spécialiste, vous avez été hospitalisé(e)... A cette occasion, vous avez utilisé votre véhicule personnel ou les transports en commun.

Avec la **prescription médicale** de transport établie par votre médecin, vous pouvez demander, directement en ligne, le remboursement de vos frais de transports.

Mes Remboursements Simplifiés est une plateforme 100% dématérialisée qui vous permet de faire en ligne votre demande de remboursement. Elle vise à simplifier et accélérer la demande de remboursement des frais de transport grâce à la dématérialisation des échanges.

Sur le site internet <https://mrs.beta.gouv.fr>, déclarez vos frais de transport médicaux en 3 clics via votre smartphone, tablette ou ordinateur :



1 Renseignez votre trajet : saisissez les informations nécessaires : nombre de kilomètres, frais de péage, frais de stationnement.

2 Joignez vos justificatifs : photographiez ou scannez votre prescription médicale de transport et vos justificatifs (tickets de parking, de bus, de péage...).

3 Validez votre demande en ligne : vérifiez vos informations et envoyez votre demande de remboursement. Vous recevrez une confirmation de traitement.

Les avantages :



1 Simple, les démarches se font en ligne de façon sécurisée.

2 Rapide, le remboursement est effectué en moins d'une semaine.

3 économique, vous n'avez pas de franchise médicale.

dessous.

Loto les enfants terribles

Nous vous informons que le loto qui devait être organisé par l'association « Les enfants terribles » est annulé.

Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.